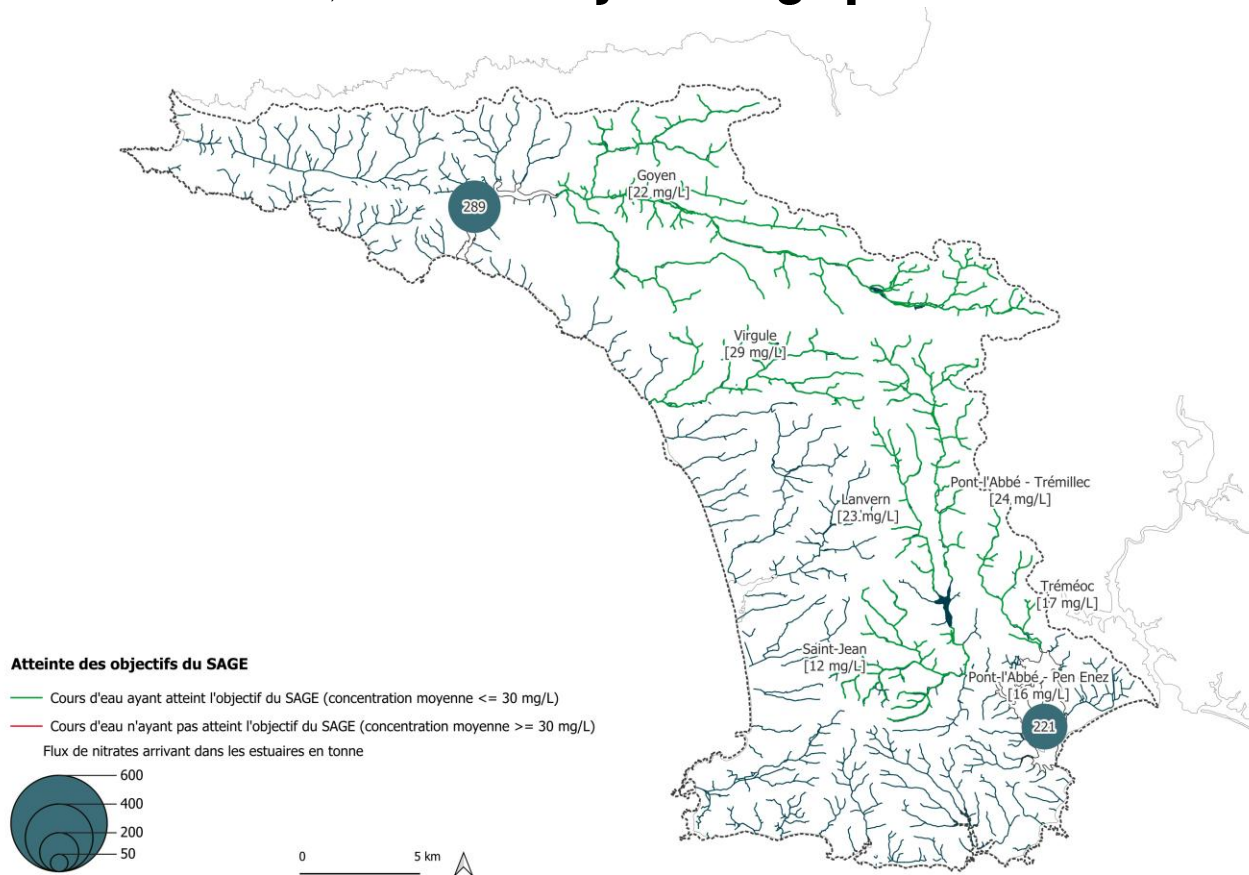




# INF'EAU

## Suivi nitrates, année hydrologique 2024-2025

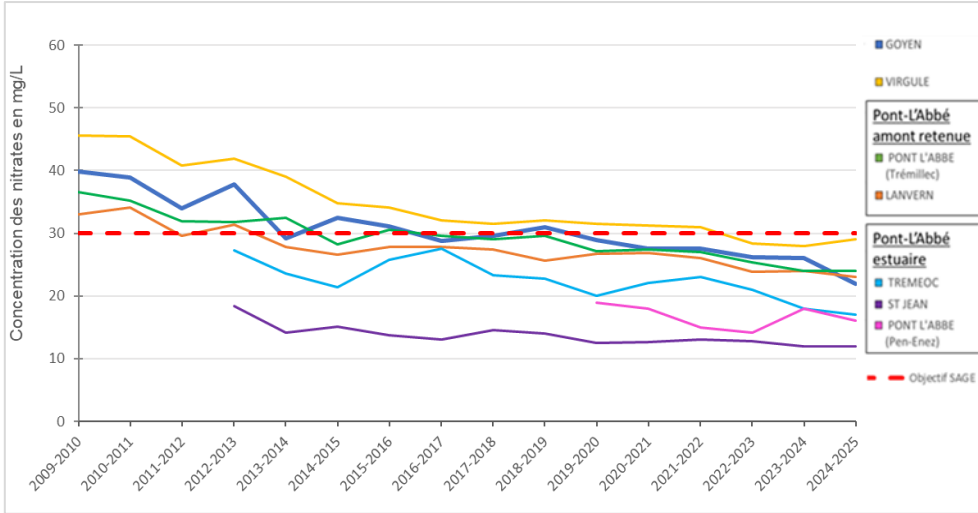


# Protocole de suivi

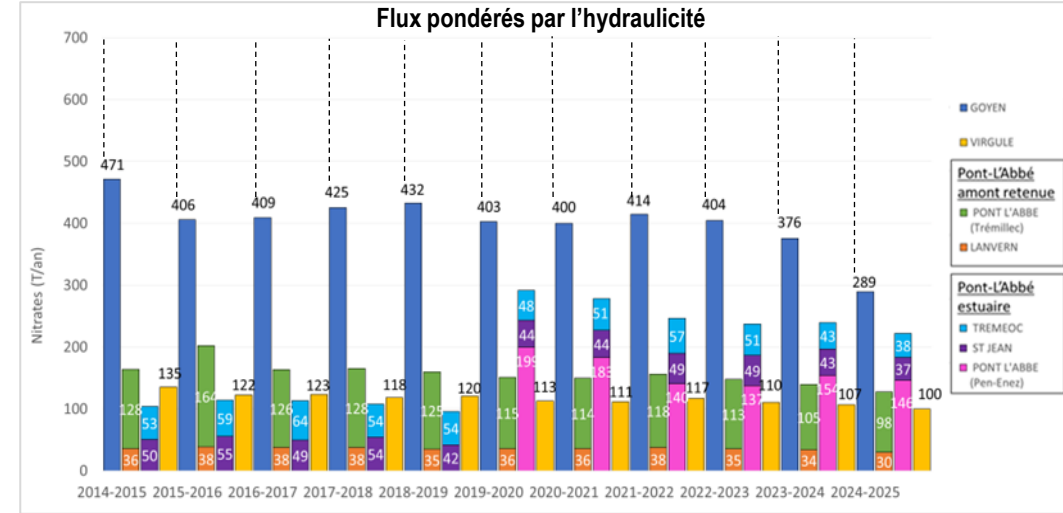


- Maître d'ouvrage : OUESCO;
- 7 stations de prélèvement.
- Prélèvements mensuels calendaires.
- Analyses réalisées par un laboratoire agréé COFRAC.

# Evolution des concentrations



# Évolution des flux



# Origine des nitrates ?

Le diagnostic du SAGE estime que 80 à 90 % des nitrates sont d'origine agricole. Leur transfert se fait principalement par lixiviation. Les nappes phréatiques peuvent retenir les nitrates plusieurs années avant transfert vers la rivière.

Au cours des dernières années, nous observons une diminution des concentrations avec toutefois une baisse moins marquée depuis l'année hydrologique 2014-2015.

Pour l'année hydrologique 2024-2025, 100 % des stations présentent des concentrations moyennes inférieures à l'objectif fixé par le SAGE (30 mg/L).

- Concentration minimale : 5,2 mg/L.
- Concentration maximale : 36 mg/L.

Le flux brut correspond à la quantité d'azote sous forme de nitrates transportée par l'eau.

Le flux pondéré par l'hydraulicité permet de corriger l'influence de la pluviométrie et de comparer les années entre elles.

Entre 2014-2015 et 2024-2025, l'objectif du SAGE (réduire de 30 % les flux de nitrates) n'est pas atteint sur les cours d'eau suivants :

- - 16 % sur la Virgule,
- - 27 % sur le ruisseau de Saint-Jean,
- - 29 % sur le ruisseau de Tréméoc.

Seul le cours d'eau du Goyen atteint l'objectif du SAGE avec une réduction de 39 % du flux d.

Ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car l'année hydrologique 2024-2025 présente une hydraulicité inférieure à 1, indiquant une année plus sèche que la moyenne.